

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.
RÉSIDENCE DU RUANDA.

N°399/A.R.

OBJET:

Production de guerre
Occupation de gîtes.-

Kigali, le 20 mai 1943.-

479/10

28.5-43

RUHENGARI



Monsieur l'Administrateur territorial,

Subsidiairement à ma lettre 414/A.R. du 18 mars, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu de perce-
voir la taxe habituelle pour l'occupation des gîtes d'étape par des
agents de sociétés minières.

Le Résident du Ruanda, J. PARAEIS,

Messieurs les Adm. territoriaux de:
Kigali-Nyanza-Astrida-Shungu-
Kisenyi-Ruhengeri-Byunba-Kibungu.-